

ÉLECTIONS DES PARENTS DÉLÉGUÉSGuide à destination des assesseurs

Date de publication : 21 août 2025

Cette année, les élections des parents délégués se déroulent par voie électronique via PRONOTE.

© Ce guide traite uniquement de la procédure à suivre en tant qu'assesseur ; si vous êtes également électeur, consultez la documentation correspondante.

Ce qu'il faut retenir

- → En tant qu'assesseur, vous allez être convoqué physiquement à deux reprises dans l'établissement :
 - une première fois, quelques jours avant le début des élections pour la cérémonie des clés.
 - une seconde fois, pour la cérémonie de dépouillement.
- → Lors de ces deux cérémonies, tous les membres du bureau de vote (dont vous faites partie) vont saisir une phrase secrète, créée au préalable, pour sécuriser l'urne électronique.
- → L'activation de votre compte assesseur (voir p. 3) et la création de votre phrase secrète (voir p. 4) doivent impérativement être effectuées avant la date de la cérémonie des clés.
- → La même phrase secrète devra être saisie à nouveau lors de la cérémonie de dépouillement. Si vous oubliez votre phrase secrète entre temps, le dépouillement pourrait ne pas avoir lieu.
- → La date de la cérémonie des clés est renseignée sur la page d'accueil de votre Espace PRONOTE (widget *Membre d'un bureau de vote*). Vous la retrouverez également sur la plateforme de votre compte assesseur, ainsi que toutes les autres dates clés des élections.

Prérequis

Dès la rentrée : vérifiez que vous avez bien accès à PRONOTE.

Si une mise à jour de votre mot de passe est nécessaire, effectuez cette modification le plus rapidement possible et mémorisez bien vos nouveaux mot de passe et code PIN.

Une connexion à PRONOTE (Espace Parents sur un navigateur web ou application mobile) est indispensable pour pouvoir jouer votre rôle d'assesseur.

Quelques jours (ou semaines) avant l'ouverture des élections : vérifiez que votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone ont été correctement renseignés dans PRONOTE (affichage Informations personnelles > Compte > Mon profil).

En cas d'erreur, rectifiez directement dans l'affichage puis adressez-vous au plus vite à l'administrateur de l'élection (en général, le chef d'établissement) pour qu'il actualise ces modifications.

Si ces informations ne sont pas rectifiées à temps, vous ne pourrez pas activer votre compte assesseur et perturberez le bon déroulement des élections.



1) Activation du compte assesseur



Connectez-vous à votre Espace PRONOTE via un navigateur web ou sur votre application mobile.

2

Sur votre page d'accueil, cliquez sur le bouton *Créer mon compte* (widget *Membre d'un bureau de vote*).

Le widget *Elections des Parents*, lui, vous permettra de participer aux élections en tant qu'électeur.

3

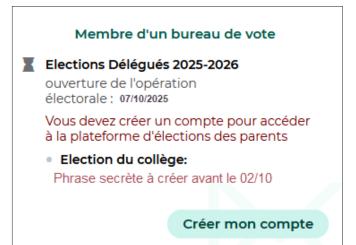
Vérifiez votre identité : sélectionnez une méthode d'envoi, cliquez sur *Envoyer le code d'authentification*, puis saisissez le code à six chiffres envoyé sur votre boite mail ou sur votre téléphone portable. Soyez patient, la réception du code peut prendre plusieurs minutes.

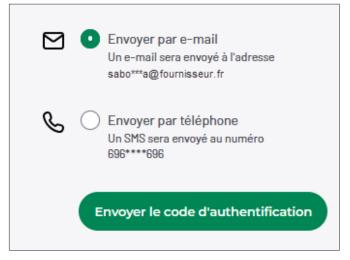
4

Saisissez un identifiant (e-mail ou nom de famille par exemple) et un mot de passe, différents de vos identifiant et mot de passe PRONOTE.

Mémorisez-les, ils vous seront demandés ultérieurement.

Cliquez ensuite sur le bouton *Activer mon compte* : vous arrivez sur la page d'accueil de la plateforme d'élections.







2) Création de la phrase secrète

Quelques jours avant l'ouverture des élections, tous les membres du bureau de vote (président, secrétaire et assesseurs) se réunissent dans l'établissement pour participer à la cérémonie des clés. Celle-ci est indispensable pour que les élections puissent avoir lieu, car elle permet de sécuriser l'urne électronique.

Pour sécuriser l'urne, chaque membre du bureau saisit sa phrase secrète dans l'affichage dédié, sur l'ordinateur du président ou de son secrétaire. Créez impérativement votre phrase secrète avant la cérémonie des clés (date indiquée sur le widget de votre Espace PRONOTE) et mémorisez-la ou notez-la sur un papier : vous devrez la saisir à nouveau lors de la cérémonie de dépouillement - si vous l'oubliez, les bulletins ne pourront pas être dépouillés et les élections devront être réorganisées depuis le début !



Connectez-vous à votre Espace PRONOTE via un navigateur web ou sur votre application mobile.

2

Sur votre page d'accueil PRONOTE, cliquez sur le bouton Accéder à mon compte (widget Membre d'un bureau de vote) puis saisissez l'identifiant et le mot de passe créés à l'étape précédente : vous arrivez sur la page d'accueil de la plateforme d'élection.





3

Sur la page d'accueil de la plateforme d'élection, cliquez sur *Définir ma phrase secrète*.







Saisissez votre phrase secrète à deux reprises, puis cliquez sur *Enregistrer ma phrase secrète*.

Votre phrase doit contenir uniquement des minuscules et des chiffres (pas de majuscule, pas de ponctuation, pas d'espace ou autres caractères spéciaux).

Si vous l'oubliez, elle pourra être modifiée jusqu'au jour de la cérémonie des clés, mais plus après.



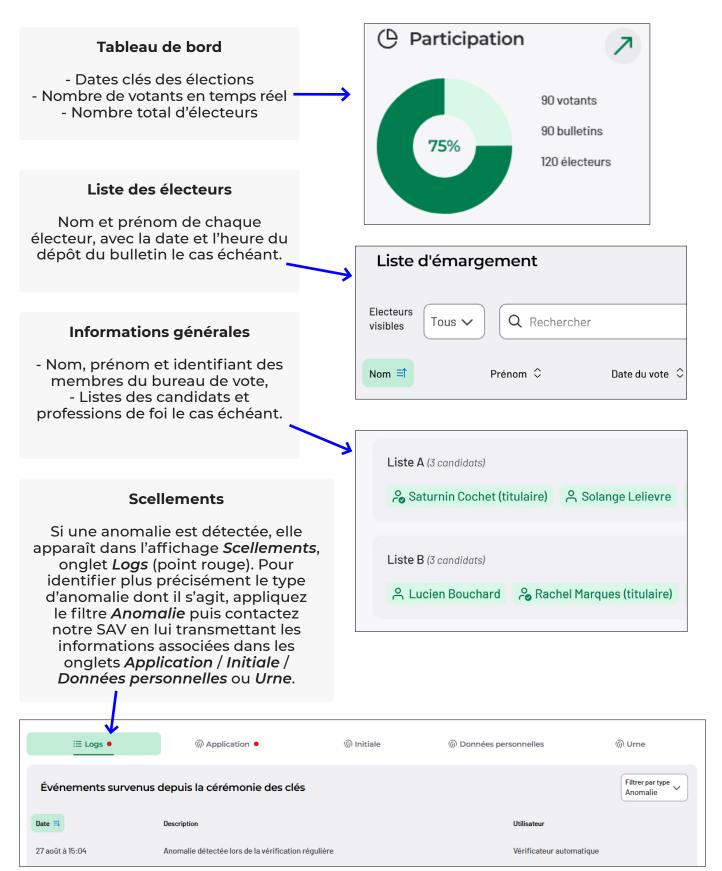
3) Saisie de la phrase secrète

Le jour J, rendez-vous à la cérémonie des clés organisée dans l'établissement, puis saisissez votre phrase secrète sur l'ordinateur du président du bureau de vote. La saisie de cette même phrase vous sera également demandée lors de la cérémonie de dépouillement.

Phrase secrète de Samia ABOURBIA · obliga verbavolantscriptamanent	toire
Phrase secrète de Yannick DEJEAN - obligato	
Phrase secrète de Karim DALIAOUI · obligatoir	re
Phrase secrète de Marine BACHELET - obligat	oire

4) Suivi des élections

Depuis la plateforme d'élection, de nombreuses informations vous sont accessibles. Vous pouvez notamment accéder à la liste d'émargement des électeurs (affichage *Liste des électeurs*) et vous assurez de l'intégrité du scrutin pendant toute la durée du vote (affichage *Scellements*).



Questions et problèmes fréquents

J'ai oublié l'identifiant / le mot de passe de mon compte PRONOTE...

Adressez-vous à votre établissement pour en demander la réinitialisation ou utilisez le lien <u>Mot de passe oublié</u>?

J'ai oublié le mot de passe de mon compte assesseur...

Cliquez sur le lien <u>Mot de passe oublié?</u> puis saisissez l'identifiant du compte assesseur : si votre identifiant est correct, vous recevez une notification sur votre compte PRONOTE avec un code à six chiffres qui vous permettra de poursuivre la réinitialisation par e-mail ou SMS.



J'ai oublié l'identifiant de mon compte assesseur...

Adressez-vous à un autre membre du bureau de vote : il trouvera votre identifiant renseigné dans l'affichage *Informations générales* de la plateforme d'élection.

Je n'ai pas reçu le code d'authentification envoyé par e-mail / par SMS...

La réception du code peut prendre plusieurs minutes. Si vous avez choisi l'envoi par e-mail, pensez aussi à vérifier vos spams.

Pour demander l'envoi d'un nouveau code, cliquez sur le bouton *Je n'ai pas reçu le code*.

Je ne sais pas comment me déconnecter de la plateforme d'élection...

Si vous êtes connecté à la plateforme d'élection sur un ordinateur, cliquez sur votre nom en bas à gauche de l'écran, puis cliquez sur *Déconnexion*.

Si vous êtes connecté sur un téléphone portable, cliquez d'abord sur l'icône = située en haut à droite de votre écran puis sur votre nom en bas à gauche.



Je ne suis pas disponible pour la cérémonie des clés...

Contactez impérativement et au plus vite le chef d'établissement pour le prévenir.

Si la cérémonie des clés n'a pas encore eu lieu, il pourra décaler la date / le créneau horaire de la cérémonie de dépouillement, ou vous trouver un remplaçant.

J'ai oublié ma phrase secrète...

Si vous oubliez votre phrase secrète avant la cérémonie des clés, modifiez-la depuis la plateforme d'élections, affichage *Gestion de la phrase secrète*.

Si vous oubliez votre phrase secrète après la cérémonie des clés, vous ne pourrez pas la modifier; le dépouillement pourrait être compromis et les élections annulées.